



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

10^e Coupe de GOLF de la LIGUE OUEST Samedi 26 septembre 2020 Golf de LAVAL La Chabossière – CHANGÉ (Mayenne)

Annexe : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

La dixième édition de la Coupe de golf de la ligue Ouest se déroulera le samedi 26 septembre 2020 sur le golf de Laval.

Cette rencontre est indépendante et unique. Elle n'entre pas dans la qualification des équipes pour le championnat national FCD.

Cette note précise l'organisation de cette compétition **ouverte à tous les licenciés de la FCD.**

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club Organisateur :

CELAR-SPORTS

Contact : Morgan BRISHOUAL (Tél : 06 16 64 11 40 - Mail : morgan.brishoual@cegetel.net)

Conseiller technique sportif : Christian HAMEL (Tél : 02 99 52 17 97 - Mob : 06 51 63 31 18 - Mail : ctr.lo.fcd@free.fr)

b) Règlement général :

Cette compétition oppose les équipes régionales de Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

Chaque équipe régionale comprendra un certain nombre d'équipes de deux joueurs en compétition pour le gain de la Coupe 2020.

c) Règlement particulier de la compétition :

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2020-2021 (ou demande en cours) et de la licence FFGolf 2020 (certificat médical d'aptitude enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite.

Nombre maximum de participants à la compétition : 72.

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du golf de Laval - La Chabossière - 53810 CHANGÉ
<http://www.golfdelaval.fr/>

Article 3 - Formule de la compétition

La formule de jeu sera le PATSOME : chaque camp est constitué de 2 joueurs (mixité possible).

Les trous 1 à 6 se jouent en 4 balles

- chaque joueur joue SA BALLE jusqu'au trou ;
- le meilleur score des 2 joueurs est pris en compte.

Les trous 7 à 12 se jouent en GREENSOME

- chaque joueur prend le départ sur chaque trou ;
- ensuite l'équipe choisit la balle avec laquelle elle finit le trou ;
- les 2 joueurs jouent alors alternativement sur cette balle jusqu'au trou.

Les trous 13 à 18 se jouent en FOURSOME

- chaque EQUIPE joue une seule balle ;
- les 2 joueurs jouent alternativement celle-ci jusqu'au trou ;
- un joueur joue les départs des trous impairs et l'autre des trous pairs.

Le classement des équipes sera établi par le cumul des scores brut + net (coups reçus stableford), les index plafonnés à 30 uniquement pour le calcul des points « coupe ».

Pour chaque région, les scores retenus pour ce classement seront ceux des N meilleures cartes réalisées ; N étant le plus petit nombre d'équipes présentées par la région minoritaire.

d) Horaires :

Rassemblement impératif à **8h15** devant le club-house.

Départ 8h45 en « shot-gun ».

e) Classement :

- Classement par équipes en fonction du score cumulé brut + net (index plafonné à 30).
- Classement par Région (Bretagne - Pays-de-la-Loire - Normandie) attribuant la Coupe de la Ligue Ouest à l'équipe régionale ayant rapportée le plus de points au total des scores (brut + net) réalisés par l'ensemble des paires retenues pour représenter leur région.
- La région détentrice du trophée, le ramènera le jour de la compétition.

f) Composition des équipes :

Chaque club inscrira ses équipes constituées. D'éventuels joueurs isolés, un maximum par club, pourront être retenus et donc appairés par les capitaines de région pour constituer des équipes régionales. Des équipes inter-régionales pourront être constituées si nécessaire afin de faire jouer tous les inscrits.

- Bretagne : Morgan Brishoual (CELAR-SPORTS)
- Pays-de-la-Loire : Jean-Louis JOURDAN (CSAD ANGERS)
- Normandie : Patrice LAY (CSAM CHERBOURG)

g) Arbitrage :

Arbitrage par le conseiller technique.

h) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

Une récompense sera remise aux joueurs ayant réalisé les meilleurs scores des équipes en fonction du classement (cumul brut+net) et un trophée remis en jeu chaque année sera remis au capitaine de l'équipe 1^{re} du classement régional.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

A partir de 8h00 au golf de Laval.

b) Restauration :

Au restaurant du golf vers 14h00.

c) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

d) Hébergement :

Hébergement à la charge des clubs, possibles dans les nombreux hôtels à proximité :

- Kyriad Laval : 02 43 02 88 88
- Campanile Laval : 08 92 23 48 12
- Perier du Bignon : 02 43 49 90

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2020-2021 et FFG 2020 pour la compétition (article 1). En raison de la date de cette épreuve, en tout début de saison, il est probable que les nouvelles licences n'auront pas encore été demandées par les clubs. Cependant, les demandes devront avoir été transmises « à minima » au secrétariat du club d'appartenance. Les joueurs qui ne seraient pas en possession de leur licence actualisée devront néanmoins avoir été licenciés pour la saison 2019-2020.

Les vérifications seront faites directement sur SYGELIC par la ligue Ouest jusqu'à la veille de la compétition.

b) Engagement :

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **dimanche 20 septembre 2020**.

c) Droit de participation :

Droits d'inscription :

- 42,00 € par joueur ;
- 20,00 € par accompagnateur.

Attention, pour des raisons d'assurance, les accompagnateurs devront **détenir la licence FCD**.

Procédure d'inscription :

Via l'application SYGEMA de votre club. Les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

Le golf accorde à nos compétiteurs un tarif de green fee à 37.00 € pour une reconnaissance le vendredi 25 septembre, réservation auprès du golf.

d) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest.

e) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club.)

f) Fiche bilan activités et compte-rendu :

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.
Le compte rendu de ce tournoi sera adressé à ligue Ouest par le CTS.

g) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest FCD
En charge du pôle activités

Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest
- Membres du comité directeur LO
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller Technique Sportif golf de la Ligue Christian HAMEL

ANNEXE

PLAN D'ACCÈS

10^e COUPE de GOLF de la LIGUE OUEST Samedi 26 septembre 2020 - Golf de Laval

La Chabossière - 53810 CHANGÉ

Site web: www.golfdelaval.fr

Tél : 02 43 53 16 03

